

COMPTABLE ASSISTANT

Titre Professionnel Ministère du travail et de l'emploi de niveau 4 (BAC)

Code RNCP N° : 37121

Date de publication : 01-03-2023 - Date d'échéance de l'enregistrement : 01-03-2028

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37121/>

↩ En alternance



DURÉE

- En continu : 800 heures de formation (8 mois)
1 période en entreprise de 5 à 6 semaines
- En alternance : 800 heures de formation (14 mois)



RYTHME

- En continu à temps plein (32h/semaine)
2 rentrées par an : Avril et Octobre
- En alternance : Rythme 2 jours au centre et 3 jours en entreprise - Rentrée en Septembre
- Formation possible en présentiel et en distanciel



PRÉREQUIS

- Niveau 3 ou expérience professionnelle
- Entretien de motivation et dossier de candidature
- Tests d'admission
- Profil : rigueur dans l'organisation du travail, facilité d'adaptation, discrétion, aptitude au travail en équipe, esprit d'analyse et de synthèse



OBJECTIFS

- Assurer les opérations comptables au quotidien :
 - Assurer la gestion administrative et comptable des clients
 - Assurer la gestion administrative et comptable des fournisseurs
 - Assurer la gestion administrative et comptable des opérations de trésorerie
- Préparer les opérations comptables périodiques :
 - Assurer la gestion administrative, comptable et fiscale de la déclaration de TVA
 - Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
 - Présenter et transmettre des tableaux de bord
- Participer aux opérations comptables de fin d'exercice :
 - Traiter les immobilisations et les valeurs mobilières de placements
 - Traiter les stocks, créances et dettes d'exploitation
 - Traiter les emprunts et l'affectation du résultat



MÉTIER VISÉS

- Assistant(e) comptable
- Assistant(e) de cabinet comptable
- Collaborateur de cabinet comptable
- Comptable
- Comptable clients
- Comptable fournisseurs
- Comptable trésorerie
- Comptable spécialisé
- Technicien comptable



MÉTHODES MOBILISÉES

- Des cours alternant des apports théoriques et des expériences pratiques
- Des supports de cours via une plateforme numérique accessible 24h/24h pendant toute la durée de la formation
- Une pédagogie intégrant suivi et résultat individuel avec une évaluation par compétences professionnelles avec des critères d'évaluation
- Une équipe pédagogique constituée de formateurs et de professionnels diplômés
- Salles informatiques avec double écrans et vidéoprojecteur

Office 365

ebp
SOLUTIONS DE GESTION



MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue du parcours de formation, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- Une mise en situation professionnelle écrite : étude de cas de 4h.
- Un entretien technique de 20 min.
- Un entretien final de 20 min.
- Un dossier professionnel (DP)
- Les résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation.



CONDITION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Personne en reconversion
- Personne en situation de handicap
- Délai de traitement des candidatures : 1 semaine
- Délai limite pour entrer en formation : 15 jours après le début de la formation



Accessibilité aux publics en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance et la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)*.

**Pour tout besoin spécifique et toute adaptation contactez-nous.*



CHIFFRES CLÉS

6	100%	100%
Admis	Taux de réussite (2024-2025)	Taux de présentation aux examens (2024-2025)



PROGRAMME

Assurer les opérations comptables au quotidien

- Comptabilité générale
- Gestion de la trésorerie
- Les anomalies comptables
- Excel
- Logiciel EBP Gestion commerciale

Préparer les opérations comptables périodiques

- La TVA
- Logiciel EBP Compta
- Tableaux de bord et statistiques
- Social paie (le contrat de travail, la présentation et le calcul du bulletin de paie)

Participer aux opérations comptables de fin d'exercice

- Les amortissements
- La régularisation des stocks
- Les provisions
- Le traitement et l'affectation du résultat

POSSIBILITE DE VALIDATION PAR CERTIFICATS DE COMPÉTENCES OU PAR LA VAE

- Chaque certificat de compétences professionnelles peut être réalisé et validé de façon autonome et indépendante
- Pour les personnes en activité professionnelle ou ayant eu une activité professionnelle significative, la certification peut être obtenue par la formation ou la VAE.
- Pour ce type de parcours, adressez votre demande à executive@ecoris.com



TARIFS



Devis et planning personnalisés à la demande (bilan de positionnement)

En savoir + sur les financements



POURSUITE D'ÉTUDES

- Titre niveau 5 (Bac+2)
- Exemple :
 - Titre Pro Gestionnaire de Paie



CONTACT

- Chambéry : 04 79 69 28 17
- www.ecoris.com